



FONCTION PUBLIQUE

FÉDÉRATION GÉNÉRALE  
DES FONCTIONNAIRES  
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



## COMPTE-RENDU

Paris, le 11 juin 2025

# Compte-rendu COSUI PSC du 05.06.2025

Pour commencer FO a demandé à ne plus recevoir les documents de travail la veille au soir, mais bien en amont pour travailler correctement. Nous avons même demandé à l'administration, si les documents auraient été remis sur table sans notre demande par mail la veille après-midi.

Beaucoup d'interventions ont concernés le choix d'ALAN comme prestataire, au MINEFI avec la mise à mal du monde mutualiste face à cette start-up pur produit du monde de la finance et de l'IA. L'administration se défend de procéder comme il se doit à des appels d'offres conformes aux différents marchés publics et à leur attribution sans intervention politique.

FO a vivement réagi aux propos du directeur qui prétextait la signature unanime de l'accord PSC pour arguer du fait que nous n'avions pas à être surpris, notamment de l'augmentation des cotisations des ayants-droits.

Nous lui avons rappelé qu'à cette période le contexte était différent avec l'augmentation du transfert de charge créant une augmentation des cotisations, ajoutant à cela un surcoût aux familles. Nous avons précisé que le coût des ayants-droits pour certaines familles s'élevait parfois à plus de 1000 € à l'année, et c'est sans compter sur les enfants ayants-droits en situation de handicap qui passent de la gratuité au tarif en vigueur. Pour FO ce n'est pas acceptable, et nous avons demandé à rouvrir le sujet pour la suite, rappelant que la ministre de l'époque présentait la PSC comme une amélioration du pouvoir d'achat ... nous en sommes bien loin pour certains agents.

Sur le sujet des retraités, FO a réitéré ses précédents propos, sur le manque d'information, voir même son inexistence dans les ministères qui ont déjà mis en place leur PSC, pour preuve le chiffre donné de seulement 1295 retraités ayant adhéré.

Il y a eu une présentation de la PSC au Conseil d'Etat pour 2495 agents affiliés, avec une cotisation d'équilibre à 72,79 € à laquelle il faut bien entendu ajouter les cotisations additionnelles. Précisons que lors de la présentation par cet employeur, il a été dit qu'une forte opposition des agents dû au côté obligatoire, a nécessité de faire appel à énormément de pédagogie.

FO en fin de réunion est intervenue pour signaler la surcharge de travail occasionnée pour les agents en charge de mettre en place la PSC. Nous avons mis sur la table l'énorme souffrance dans certains ministères, avec des agents en RH ainsi que des gestionnaires payeurs en burn-out et autre, sans oublier les conséquences en gestion de la réduction des 10 % de salaire lors des arrêts en CMO. Nous avons alerté bien en amont que cela risquait d'arriver avec le manque d'effectifs criant et des agents croulant déjà sous les tâches que l'on ne cesse de multiplier. En réponse le président de séance dit se saisir de la problématique dont il n'avait pas été informé.